



Décision modificative de budget n°1/2025

Délibération n°10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 octobre 2025

Le quinze octobre deux-mille vingt-cinq, à 14h30, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le Président envoyée en date du 29 septembre 2025.

MEMBRES DE DROIT PRESENTS

Représentant du Département du Cher

- M. Jacques FLEURY, Président du Conseil Départemental du Cher

Représentants de la Ville de Bourges

- M. Yann GALUT, Maire
- M. Yannick BEDIN, Maire-Adjoint chargé de la culture
- Mme Sylviane MORASIN, Conseillère Municipale

Personnalités qualifiées

- Mme Colette PUYNEGE, présidente, représentant M. Christopher MILES, membre de droit représentant de l'état, Directeur Général de la création artistique, Ministère de la Culture
- M. Dominique DELAJOT, vice-président, représentant M. Alexis LUBERNE, membre de droit, représentant de la ville de Bourges, Conseiller Municipal
- Mme Hafida ABIDAR
- Mme Elisabetta BISARO
- Mme Delphine BORDAT, représentant M. Fabrice HOEFFELIN, membre de droit, personnalité qualifiée

Représentants du Personnel de l'EPCC

- M. Gabriel LEITE
- Mme Sylvie PEREIRA

INVITE(ES) PRESENT(E)S

- Mme Sophie MAISONNETTE, Adjointe à la Directrice de la DCLCI, Cheffe de service de la coordination interministérielle et de l'appui territorial, représentant M. Maurice BARATE, membre de droit, représentant l'état, Préfet du Cher
- M. Mohamed ABALHASSANE, Secrétaire Général, sous-préfet de l'arrondissement de Bourges, représentant Mme Christine DIACON, membre de droit représentant l'état, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire

INVITE(ES) PRESENT(E)S (suite)

- M. Guillaume CREPIN, Conseiller Régional Centre-Val de Loire, représentant M. François BONNEAU, membre de droit, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire
- Mme Laure PIATON, Cheffe du service création, territoires et publics, Conseil Régional Centre-Val de Loire
- M. Marc PATARD, Directeur de la culture, Conseil Départemental du Cher
- Mme Sophie CHESTIER, vice-présidente Culture et Patrimoine, Conseil Départemental du Cher, représentant Mme Elisabeth SANSON, membre de droit, personnalité qualifiée
- M. Christophe BERNARD, Directeur Général Adjoint développement éducatif, culturel, sportif, ville de Bourges
- M. Olivier ATLAN, Directeur, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne-Sophie MONTAGNÉ, Directrice Adjointe, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne FAUQUEMBERGUE, Directrice des Relations Extérieures, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Nathalie PLAVERET, assistante de direction-chargée de mécénat, Maison de la Culture de Bourges

MEMBRES DE DROIT EXCUSES

Représentants de l'Etat

- Mme Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire
- M. Maurice BARATE, Préfet du Cher (Pouvoir à Mme Sophie MAISONNETTE)
- M. Christopher MILES, Directeur Général de la création artistique, Ministère de la Culture (Pouvoir à Mme Colette PUYNEGE)
- Mme Christine DIACON, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire (Pouvoir à M. Mohamed ABALHASSANE)

Représentant de la Région

- M. François BONNEAU, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (Pouvoir à M. Guillaume CREPIN)

Représentant de la Ville de Bourges

- M. Alexis LUBERNE, Conseiller Municipal (Pouvoir à M. Dominique DELAJOT)

Personnalités qualifiées

- Mme Elisabeth SANSON (Pouvoir à Mme Sophie CHESTIER)
- Mme Christine CHEZE-DHO (Pouvoir à M. Guillaume CREPIN)
- M. Fabrice HOEFFELIN (Pouvoir à Mme Delphine BORDAT)

INVITE(E)S EXCUSE(E)S

- Mme Laodice RIGO, chargée de mission théâtre, arts de la rue, cirque, marionnettes et soutien aux lieux de diffusion, Conseil Régional Centre-Val de Loire
- M. Stéphane MARTINET, Directeur Adjoint, DRAC Centre-Val de Loire
- Mme Anna-Laude BOULON, Conseillère théâtre, DRAC Centre-Val de Loire

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Nathalie Plaveret est désignée comme secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°1/2025

Délibération n°10/2025

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux délégations de service public ;
- Vu le code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges ».

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Suite à l'analyse des écarts entre les prévisions et engagements, des ajustements sont nécessaires afin de tenir compte de la réalité des besoins et ce, en raison :

- De recettes de billetterie supérieures aux prévisions ;
- De subventions inférieures aux prévisions ;
- De reprises de provisions et de charges à payer constatées sur l'exercice.

L'ensemble des nouvelles propositions budgétaires dont le détail figure dans le document joint en annexe à la présente délibération est présenté ci-après :

	Budget supplémentaire 2025	Propositions nouvelles	Total DM n°1/2025
SECTION EXPLOITATION			
DEPENSES			
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 620 615,81 €	294 000,00 €	2 914 615,81 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 886 531,87 €	- 80 000,00 €	1 806 531,87 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	18 000,00 €	6 000,00 €	24 000,00 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	70 000,00 €	30 000,00 €	100 000,00 €
			- €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000,00 €	10 000,00 €	80 000,00 €
RECETTES			
Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations...	977 785,88 €	200 000,00 €	1 177 785,88 €
Chapitre 74 – Subventions	3 477 703,80 €	- 30 145,90 €	3 447 557,90 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante		20 000,00 €	20 000,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	85 000,00 €	12 198,90 €	97 198,90 €
Chapitre 78 – Reprise sur provisions et dépréciations	44 000,00 €	56 000,00 €	100 000,00 €
Chapitre 79 – Transfert de charges			- €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €	1 947,00 €	12 764,86 €
R002 RESULTAT REPORTE	71 840,14 €		71 840,14 €
Total des dépenses	4 667 147,68 €	260 000,00 €	4 927 147,68 €
Total des recettes	4 667 147,68 €	260 000,00 €	4 927 147,68 €
SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves			- €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés			- €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	19 182,14 €	- 1 947,00 €	17 235,14 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	129 230,77 €		129 230,77 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €	1 947,00 €	12 764,86 €
RECETTES			
Chapitre 13 – Subvention d'investissement			- €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000,00 €	10 000,00 €	80 000,00 €
R001 RESULTATS CUMULES REPORTEES	89 230,77 €	- 10 000,00 €	79 230,77 €
Total des dépenses	159 230,77 €	- €	159 230,77 €
Total des recettes	159 230,77 €	- €	159 230,77 €
Total des dépenses Sections Exploitation et Investissement	4 826 378,45 €	260 000,00 €	5 086 378,45 €
Total des recettes Sections Exploitation et Investissement	4 826 378,45 €	260 000,00 €	5 086 378,45 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité / à la majorité :

- D'adopter la décision modificative n°1 du budget 2025 de la Maison de la culture de Bourges.

Votants : 19

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »

Olivier ATLAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'O. Atlan', written over a faint circular stamp.

Nathalie PLAVÉRET
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Plavéret', written over a faint circular stamp.

REPUBLIQUE FRANCAISE

	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
--	-------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL EPCC Maison de la Culture de Bourges

M4

Décision modificative n°1/2025

ANNEE 2025

- (1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif ou du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~— budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget ~~primitif ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~— sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~— avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 927 147,68	4 855 307,54
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		71 840,14
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 927 147,68	4 927 147,68

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	159 230,77	80 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		79 230,77
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	159 230,77	159 230,77

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 086 378,45	5 086 378,45
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 620 615,81	294 000,00	294 000,00	2 914 615,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 886 531,87	-80 000,00	-80 000,00	1 806 531,87
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00			1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		4 508 147,68	214 000,00	214 000,00	4 722 147,68
66	Charges financières	1 000,00			1 000,00
67	Charges exceptionnelles	18 000,00	6 000,00	6 000,00	24 000,00
68	Dotations aux provisions (4)				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
022	Dépenses imprévues	70 000,00	30 000,00	30 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 597 147,68	250 000,00	250 000,00	4 847 147,68
023	Virement à la section d'investissement (6)				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)				
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
TOTAL		4 667 147,68	260 000,00	260 000,00	4 927 147,68

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 927 147,68
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuation de charges				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	977 785,88	200 000,00	200 000,00	1 177 785,88
73	Produits issus de la fiscalité (7)				
74	Subventions d'exploitation	3 477 703,80	-30 145,90	-30 145,90	3 447 557,90
75	Autres produits de gestion courante		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 455 489,68	189 854,10	189 854,10	4 645 343,78
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	85 000,00	12 198,90	12 198,90	97 198,90
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)	44 000,00	56 000,00	56 000,00	100 000,00
79	Transfert de charges				
Total des recettes réelles d'exploitation		4 584 489,68	258 053,00	258 053,00	4 842 542,68
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)				
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
TOTAL		4 595 307,54	260 000,00	260 000,00	4 855 307,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	71 840,14
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 927 147,68
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	-4 605,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée edt, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 914 615,81		2 914 615,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 806 531,87		1 806 531,87
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	1 000,00		1 000,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00		24 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		80 000,00	80 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	4 847 147,68	80 000,00	4 927 147,68

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 927 147,68
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		12 764,86	12 764,86
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (6)	19 182,14		19 182,14
21	Immobilisations corporelles (6)	127 283,77		127 283,77
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	146 465,91	12 764,86	159 230,77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	159 230,77
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 177 785,88		1 177 785,88
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	3 447 557,90		3 447 557,90
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00		20 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	97 198,90	12 764,86	109 963,76
78	Reprises sur amortissements et provisions	100 000,00		100 000,00
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		4 842 542,68	12 764,86	4 855 307,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	71 840,14
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 927 147,68
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		80 000,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		80 000,00	80 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total			160 000,00	160 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	79 230,77
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	239 230,77
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM(1)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	19 182,14			19 182,14
21	Immobilisations corporelles	129 230,77	-1 947,00	-1 947,00	127 283,77
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des dépenses d'équipement		148 412,91	-1 947,00	-1 947,00	146 465,91
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation ... (8)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)				
Total des dépenses réelles d'investissement		148 412,91	-1 947,00	-1 947,00	146 465,91
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
041	Opérations patrimoniales (6)				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
TOTAL		159 230,77			159 230,77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	159 230,77
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM(1)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des opérations d'équipement					
Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves				
106	Réserves (10)				
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				
Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)				
041	Opérations patrimoniales (6)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
TOTAL		70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	79 230,77
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	159 230,77
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

1 947,00	1947,00	-146 465,91
----------	---------	-------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES					A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
011	DEPENSES A CARACTERE GENERAL	2 620 615,81	294 000,00	294 000,00	2 914 615,81
604	ACHATS D'ETUDES ET PREST.SERVICES	949 997,66	294 000,00	294 000,00	1 243 997,66
6061	FLUIDES	200 959,15			200 959,15
6063	FOURNITURES ENTRE & PET. EQP	52 106,03			52 106,03
6064	FOURNITURES ADM	5 000,00			5 000,00
6066	CARBURANT	10 000,00			10 000,00
6068	AUTRES FOURNITURES	199 019,91			199 019,91
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	20 000,00			20 000,00
612	REDEVANCE DE CREDIT-BAIL	15 000,00			15 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	11 000,00			11 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	63 428,79			63 428,79
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	1 000,00			1 000,00
6152	TRAV ENTRET. IMMOBILIER	55 000,00			55 000,00
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER				
61551	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT				
61558	TRAV ENTRET. AUTRES MATERIELS	3 800,00			3 800,00
6156	MAINTENANCE	176 250,00			176 250,00
6161	PRIMES ASSURANCE MULTIRISQUES	21 000,00			21 000,00
6164	PRIMES ASSURANCE CNP				
6168	AUTRES	8 000,00			8 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES				
618	DIVERS	3 000,00			3 000,00
6225	INDEMN. COMPTABLE ET REGISSEUR	11 036,00			11 036,00
6226	HONORAIRES	26 346,00			26 346,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX				
6228	DIVERS FRAIS ARTISTIQUES ANNEXES				
6231	ANNONCES & INSERTIONS	15 000,00			15 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	35 140,00			35 140,00
6238	DIVERS	2 000,00			2 000,00
624	TRANSPORT BIENS ET PERSONNES	69 691,43			69 691,43
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	306 524,99			306 524,99
6255	FRAIS DE DEMENAG.	1 500,00			1 500,00
6256	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	28 913,50			28 913,50
6257	RECEPTIONS	15 000,00			15 000,00
6261	AFFRANCH. ET ROUTAGE	27 000,00			27 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	40 000,00			40 000,00
627	SERVICES BANCAIRES	4 000,00			4 000,00
6281	CONCOURS DIVERS	6 000,00			6 000,00
6282	GARDIENNAGE	23 845,68			23 845,68
6283	FRAIS NETTOYAGE DES LOCAUX	57 502,32			57 502,32
6288	AUTRES PREST EXT DIVERSES	29 166,55			29 166,55
63511	TAXE PROFESSIONNELLE				
63512	AUTRES TAXES				
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 500,00			3 500,00
6358	AUTRES DROITS				
637	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGAN)	123 887,80			123 887,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 886 531,87	-80 000,00	-80 000,00	1 806 531,87
6321	PERSONNEL INTERIMAIRE				
6311	TAXES SUR SALAIRES				
6312	TAXE D'APPRENTISSAGE				
6331	VERSEMENT TRANSPORT				
6333	PART EMPLOYEUR A LA FORMATION CONTINUE				
6334	PART EMPLOYEUR A L'EFFORT DE CONSTRUCTI				
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL	1 881 531,87	-80 000,00	-80 000,00	1 801 531,87
6412	CONGES PAYES				
6413	PRIMES-GRATIFICATIONS				
6414	INDEMNITES-AVANTAGES DIVERS				
645	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE				
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	5 000,00			5 000,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				
014 (7)	Atténuation de produits				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00			1 000,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES					A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
651	REDEVANCES POUR BREVET	732,00			732,00
658	DIVERSES CHARGES GESTION COURANTE	268,00			268,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)					
		4 508 147,68	214 000,00	214 000,00	4 722 147,68
66	Charges financières (b)	1 000,00			1 000,00
661	INTERETS MORATOIRES	1 000,00			1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	18 000,00	6 000,00	6 000,00	24 000,00
671	CHARGES EXCEP. SUR OPER.DE L'EXERCICE	16 000,00	6 000,00	6 000,00	22 000,00
673	TITRES ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)				
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00			2 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)				
687	DOTATIONS PROV RISQUES ET CHARGES EXCEP				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)				
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
697	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE				
022	Dépenses imprévues (f)	70 000,00	30 000,00	30 000,00	100 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	70 000,00	30 000,00	30 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 597 147,68	250 000,00	260 000,00	4 847 147,68
023	Virement à la section d'investissement				
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
575	VALEURS COMP. DES ELEM. D'ACTI				
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 667 147,68	260 000,00	260 000,00	4 927 147,68
					+
RESTES A REALISER N-1 (7)					
					+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)					
					=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					4 927 147,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES					A2
Chap/Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
013	Atténuation des charges (5)				
6419	REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL				
6450	REMB SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	977 785,88	200 000,00	200 000,00	1 177 785,88
706	PRESTATIONS DE SERVICES	920 634,88	200 000,00	200 000,00	1 120 634,88
707	VENTE DE MARCHANDISES				
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	7 151,00			7 151,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	50 000,00			50 000,00
7084	MISE A DISPOSITIONS, PERS. FACT.				
7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS				
73	Produits issus de la fiscalité				
74	Subventions d'exploitation	3 477 703,80	-30 145,80	-30 145,90	3 447 557,90
741	SUBVENTIONS - VILLE (fonctionnement)	1 214 002,00			1 214 002,00
742	SUBVENTION DEPARTEMENT (fonctionnement dont PDAAC)	225 000,00			225 000,00
743	SUBVENTION REGION (fonctionnement)	247 950,00			247 950,00
744	SUBVENTION ETAT (fonctionnement)	1 453 050,00	-28 500,00	-28 500,00	1 424 550,00
745	SUBVENTIONS AUTRES ACTIVITES : CNC, Europa Cinéma, FNCF, ONDA...	66 780,00			66 780,00
745	SUBVENTIONS AUTRES FONCTIONNEMENT : FONPEPS, apprentissage...	24 500,00			24 500,00
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Avec Vous !				
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Cinéma en plein air	10 000,00	-5 000,00	-5 000,00	5 000,00
7481	SUBVENTION SUR PRODUCTION VILLE : Aux Arts les Enfants (PCA 2024)	2 163,48			2 163,48
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Détoournée	50 000,00			50 000,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Parcours du spectateur (PCA 2024)	3 631,17			3 631,17
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : accessibilité	5 000,00			5 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : parcours du spectateur	6 880,00			6 880,00
7484	SUBVENTION SUR PRODUCTION CG : Productions				
7485	SUBVENTION DRAC EDUC CULT	53 986,58			53 986,58
	dont option Théâtre lycée A. Fournier : 11 500 €				
	dont option Théâtre lycée J. Moulin : 4 000 €				
	dont option cinéma lycée M. de Navarre : 6 000 €				
	dont Opération Maternelle et Cinéma : 5 000 €				
	dont Opération Ecole et Cinéma : 7 500 €				
7487	SUBVENTION SUR PROJET REGION : WE 15-25 (PCA 2024)	1 788,96			1 788,96
7487	SUBVENTION SUR PROJET REGION : Aux Arts Lycéens		3 500,00	3 500,00	3 500,00
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC : TREAC	8 500,00			8 500,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : TREAC	8 500,00			8 500,00
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC : projet avec le SPIP / Estelle Savasta	4 145,90	-145,90	-145,90	4 000,00
745	SUBVENTION AUTRES : projet avec le SPIP / Estelle Savasta	4 145,90			4 145,90
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC	30 000,00			30 000,00
746	MECENAT	57 679,81			57 679,81
75	Autres produits de gestion courante		20 000,00	20 000,00	20 000,00
757	PARTENARIAT		3 000,00	3 000,00	3 000,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		17 000,00	17 000,00	17 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES					
(a) = 013+70+73+74+75		4 455 489,69	189 854,10	189 854,10	4 645 343,79
76	Produits financiers (b)				
77	Produits exceptionnels (c)	85 000,00	12 198,90	12 198,90	97 198,90
7711	DEBITES ET PENALITES PERCUES				
7717	DEGREVEMENT D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES				
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION				
773	MDTS ANNUELS SUR EXERCICES ANT.	53 427,35	12 198,90	12 198,90	65 626,25
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES				
775	CESSION DES ELEMENTS DE L'ACTIF				
776	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 572,65			31 572,65
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	44 000,00	56 000,00	56 000,00	100 000,00
781	REPRISE SUR PROVISIONS	44 000,00	56 000,00	56 000,00	100 000,00
79	TRANSFERT DE CHARGES				
79	TRANSFERTS DE CHARGES				
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 584 489,68	258 053,00	258 053,00	4 842 542,68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)		4 595 307,54	260 000,00	260 000,00	4 855 307,54
RESTES A REALISER N-1 (7)					+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)					+
Reprise de résultat		71840,14			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					4 927 147,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	19 182,14			19 182,14
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	19 182,14			19 182,14
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	129 230,77	-1 947,00	-1 947,00	127 283,77
2135	INST.GENER.AGENC.AMENAG.CONSTR.				
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI INSTALLATIONS GEN				
2153	INSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUE				
2154	MATERIEL INDUSTRIEL				
216	COLLECTIONS				
21735	Installations générales -agencements - aménagements des com	129 230,77	-1 947,00	-1 947,00	127 283,77
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.				
2182	MATERIEL DE TRANSPORT				
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMAT.				
2184	MOBILIER				
2188	AUTRES				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Total des opérations (5)				
	Total des dépenses d'équipement	148 412,91	-1 947,00	-1 947,00	146 465,91
10	Dotations, fonds divers et réserves				
1068	RESERVES FACULTATIVES				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
167	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTIC				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45...1...	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	148 412,91	-1 947,00	-1 947,00	146 465,91
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
13914	REPRISE SUR SUBV.D'INVESTISSEMENT COMMUNES	10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (7)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 817,86	1 947,00	1 947,00	12 764,86
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	159 230,77			159 230,77
	RESTES A REALISER N-1 (8)				+
	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				+
	DEFICIT REPORTE INVESTISSEMENT				=
1					159 230,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) cti - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
13	Subventions d'investissement				
1314	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT COMMUNES				
16	Emprunts et dettes assimilées				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					

10	Dotations, fonds divers et réserves				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				

Total des recettes financières					
--------------------------------	--	--	--	--	--

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)				

021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION				
-----	-------------------------------------	--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES REELLES					
----------------------------	--	--	--	--	--

21	IMMO.CORPORELLES	70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6)				

TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
---	--	-----------	-----------	-----------	-----------

041	Opérations patrimoniales (7)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	70 000,00	10 000,00	10 000,00	80 000,00

					+
	RESTES A REALISER N-1 (8)				
1	Reprise de résultat	89230,77	-10000		+
	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				79 230,77
					=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				159 230,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Auprès des organisme de droit privé					
Caisses de Crédit Agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
(3)					
Auprès des organisme de droit public					
(3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées) (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441

"opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente.

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES DETTES	A1.3

A1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A1.4

A1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)																		
Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/11/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en(7)		ICNE de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en intérêts	en capital		
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt					(9)													
165 Dépôts et cautionnements reçus																		
Total des dépôts et cautionnements reçus																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées																		
1681 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
1687 Autres dettes																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comblabilisés à l'article 0511 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comblabilisés à l'article 069.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A1.5

A1.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/11/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	(6) Taux actuariel	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en(8)	intérêts		capital
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																			
Total des dépense au c/ 166																			
Refinancement de la dette																			
...																			
...																			
...																			

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

A1.9 - ETATS DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS									
Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : pas de seuil	délibération n°21/2011 du 9 novembre 2011
linéaire pro rata temporis à compter de la date de mise en service du bien.	Durée (en année)	
	Concession, droits similaires	
	Installations spécifiques techniques, générales,	
	Matériel de transport	
	Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues	
	Constructions	
	Immobilisations reçues en affectation autres terrains	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à	Durée	Montant des	Provision	Montant
--------	-------	-----------------	-------	-------------	-----------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D		
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat	
.9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	Autres opérations	
Charges transférées (D) = E + F + G		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)		
Production immobilisée (F)		
Stocks et en-cours (G)		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001
Recette financières	(III) + R001+ R1064 + R1068
Solde des opérations financières	III-(I) (1)
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	
...			23	Immobilisation en cours	
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		18	Compte de liaison : affectation à ...	
18	Compte de liaison : affectation à ...		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section d'exploitation	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D 001 (4)			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 0					RECETTES 0				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
						- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
	TOTAL						

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Collaborateur de cabinet	A A			
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2025

AGENTS NON TITULAIRES	Poste	Catégories / Echelon	SECTEUR	Rémunération brute annuelle
Allan Olivier	Directeur	Groupe 1 / 5	Administratif	98 860
Binet Tom	Hôte d'accueil	Groupe 7 / 1	Administratif	14 424
Bourgain-Petit Vanessa	Directrice Technique	Groupe 3 / 6	Technique	53 575
Bouzit Catherine	Directrice du secteur de l'information	Groupe 3 / 7	Administratif	43 762
Bussy Sierakowski	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	30 199
Chaillou Jonathan	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	29 473
Chanez Benoît	Conseiller technique - responsable des ateliers	Groupe 4 / 1	Technique	39 390
David Jean-Christophe	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	29 473
Deriault Solène	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 1	Administratif	25 794
Desnoux Gwendael	Technicien bâtiment	Groupe 6 / 1	Technique	28 400
De Sutter Guillaume	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	28 400
De Vos Sabine	Hôtesse d'accueil	Groupe 8 / 5	Administratif	27 573
Das Santos Paule Christine	Comptable paie	Groupe 5 / 6	Administratif	2 914
Fauquembergue Anne	Directrice des relations extérieures	Groupe 3 / 1	Administratif	39 390
Froeliger Kélie	Employée de nettoyage	Groupe 9 / 2	Administratif	25 875
Gérard Antoine	Régisseur Général	Groupe 4 / 2	Technique	39 390
Hennard Marie	Attachée aux relations avec le public	Groupe 5 / 2	Administratif	30 471
Le Goff Mariana	Attachée aux relations avec le public	Groupe 5 / 2	Administratif	30 475
Leite Gabriel	graphiste/webmaster	Groupe 6 / 1	Administratif	29 758
Le Mignot Alis	Habilleuse	Groupe 6 / 2	Technique	14 427
Llopis Aldrick	Projectionniste / gardien / caissier	Groupe 7 / 7	Administratif	29 504
Massouler Bertrand	Caissier/Gardien/Standardiste/Opérateur projectionniste	Groupe 7 / 3	Administratif	26 475
Montagné Anne-Sophie	Directrice adjointe	Groupe 2 / 8	Administratif	58 933
Noël Isabelle	Secrétaire technique	Groupe 6 / 1	Administratif	26 260
Pereira Sylvie	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 1	Administratif	35 806
Pineaud Alexia	Responsable de la billetterie	Groupe 4 / 3	Administratif	33 970
Plaveret Nathalie	Assistante de direction	Groupe 4 / 1	Administratif	32 825
Roudaut Laura	Régisseur lumière	Groupe 6 / 4	Technique	32 169
Sellier Philippe	Responsable du cinéma	Groupe 4 / 1	Administratif	35 980
Truelle Sylvie	Responsable du pôle accueil	Groupe 4 / 7	Administratif	39 390
Vigier Carole	Attachée à l'accueil	Groupe 6 / 7	Administratif	15 219
TOTAL GENERAL				1 028 673

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 20
 Nombre de membres présents 19
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES : Pour 19
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : 29 septembre 2025

Présenté par le président du Conseil d'administration,
 A Bourges, le 15 octobre 2025
 Le président,
 Délibéré par le Conseil d'Administration, réunion en session
 A Bourges, le 15 octobre 2025
 Les membres du conseil d'administration

Qualité	Pouvoir	Signature
Représentants de l'Etat		
Sophie BROCAS	Préfète de la région Centre-Val de Loire	Absente - Excusée
Maurice BARATE	Préfet du Cher	Sophie MAISONNETTE
Christopher MILES	Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture	Colette PUYNEGE
Christine DIACON	Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire	Mohamed ABALHASSANE
Représentants de la Ville		
Yann GALUT	Maire de Bourges	
Yannick BEDIN	Maire-Adjoint chargé de la Culture	
Alexis LUBERNE	Conseiller Municipal	Dominique DELAJOT
Sylviane MORASIN	Conseillère Municipale	
Représentants de la Région		
François BONNEAU	Président du Conseil régional Centre-Val de Loire	
Représentant Département		
Jacques FLEURY	Président du Conseil départemental du Cher	
Personnalités qualifiées		
Colette PUYGNEGE	Personnalité qualifiée Ville, Vice-Présidente	
Hafida ABIDAR	Personnalité qualifiée Ville	
Delphine BORDAT	Personnalité qualifiée DRAC	
Elisabetta BISARO	Personnalité qualifiée DRAC	
Christine CHEZE-DHO	Personnalité qualifiée Région	Guillaume CREPIN
Fabrice HOEFFELIN	Personnalité qualifiée Région	Delphine BORDAT
Dominique DELAJOT	Personnalité qualifiée département	
Elisabeth SANSON	Personnalité qualifiée département	Sophie CHESTIER
Représentants du personnel		
Gabriel LEITE	Représentant du personnel de l'EPCC maison delaculture de Bourges	
Sylvie PEREIRA	Représentante du personnel de l'EPCC maison delaculture de Bourges	

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A Bourges, le 15 octobre 2025

